

VILLE DE NIORT — DOSSIER DE PRÉSENTATION - V1

Un assistant IA territorial en mode service public

Proposition de pilote expérimental sur le territoire niortais

Une démarche portée par ianature.com

« *Et si l'IA devenait un service public ?* »

JC Gilbert — Consultant marketing digital & IA

30 rue Alphonse Rougier, 79000 Niort • hello@ianature.com

Juillet 2026

1. Synthèse

L'intelligence artificielle s'installe durablement dans le quotidien des citoyens. Aujourd'hui, son contrôle repose presque exclusivement sur des acteurs privés, pour l'essentiel non européens. La démarche ianature pose une question simple : et si, à l'échelle d'un territoire, l'IA pouvait fonctionner comme un service public — transparente, auditable, gratuite et gouvernée collectivement ?

Ce dossier propose de passer de la question au terrain : expérimenter à Niort, pendant six mois, un assistant IA territorial accessible à tous les habitants. Concrètement : un agent conversationnel intégré sous forme de widget, sans aucune modification de l'infrastructure existante de la Ville, capable de répondre aux questions du quotidien (démarches, équipements, événements, vie associative) en s'appuyant exclusivement sur un corpus de sources locales publiques et vérifiables, chaque réponse citant ses sources.

Le pilote repose sur une technologie française (Mistral AI, via le plugin TOM développé localement), un hébergement souverain, et une gouvernance originale : une charte des sources publique et un comité éditorial mixte associant citoyens, collectivité et tiers neutre.

Le coût de fonctionnement est volontairement frugal : de l'ordre de 100 à 200 euros par mois, le développement initial étant apporté par le porteur du projet. Ce qui est demandé à la Ville n'est pas un financement, mais un terrain d'expérimentation : l'autorisation d'indexer ses contenus publics, un point de contact, et une visibilité pour le pilote.

À notre connaissance, aucune collectivité française n'a encore expérimenté un assistant IA territorial assorti d'une gouvernance citoyenne formalisée. Niort peut être la première.

2. La démarche ianature

ianature.com est une initiative citoyenne née à Niort. Elle part d'un constat : l'IA impacte en profondeur nos vies, et la question n'est plus d'être « pour » ou « contre », mais de savoir s'il est raisonnable d'en confier le contrôle exclusivement à des acteurs privés.

Lorsque l'électricité est arrivée, nous avons construit des réseaux publics. Lorsque l'école est devenue indispensable, nous en avons fait un service public. Si demain l'IA devient une infrastructure essentielle de notre société, pourquoi son contrôle dépendrait-il uniquement d'entreprises privées ?

La démarche ne vise pas à interdire les initiatives privées. Elle propose qu'à côté d'elles existe un projet collectif et citoyen porteur d'une IA d'intérêt général. Un manifeste est publié sur ianature.com et recueille les soutiens des citoyens qui souhaitent s'impliquer.

Un manifeste, toutefois, ne prouve rien. C'est la raison d'être de ce dossier : démontrer par un pilote local, mesurable et réversible, que le concept fonctionne.

3. Qu'est-ce qu'une IA « en mode service public » ?

Par analogie avec l'eau, l'électricité ou l'école, nous retenons cinq critères constitutifs. Ils serviront de référentiel d'évaluation du pilote.

1. L'universalité : le service est accessible à tous les habitants, gratuitement, sans création de compte, sans collecte de données personnelles et sans profilage publicitaire.
2. La transparence : chacun peut savoir quel modèle d'IA est utilisé, sur quelles sources il s'appuie et avec quelles instructions il fonctionne. Les instructions données à l'assistant sont publiées intégralement.
3. L'auditabilité : chaque réponse cite ses sources. Un citoyen, un élu ou un journaliste peut vérifier l'origine d'une information et la contester le cas échéant.
4. La gouvernance démocratique : la ligne éditoriale — c'est-à-dire le choix des sources indexées — ne dépend ni d'un actionnaire, ni d'un seul élu, mais d'une charte publique et d'un comité mixte.
5. La réversibilité : le territoire doit pouvoir changer de modèle d'IA, de prestataire ou d'hébergeur sans rien perdre. Le corpus de sources et la charte restent la propriété du commun ; la technologie est interchangeable.

4. Le pilote proposé

4.1 Ce que verra l'habitant

Un assistant conversationnel accessible depuis un site web dédié et, si la Ville le souhaite, intégrable sur niort.fr sous forme de widget ou d'iframe — sans aucune modification de l'infrastructure TYPO3 existante. L'habitant pose une question en langage naturel : horaires de la médiathèque, démarches d'état civil, inscription périscolaire, programme de L'Acclameur, tri des déchets, vie associative. L'assistant répond en français simple et cite systématiquement les pages sources qui fondent sa réponse.

4.2 Ce qu'il y a derrière

Un moteur de recherche augmentée (RAG) : l'assistant ne « connaît » rien par lui-même, il puise ses réponses dans un corpus de sources locales indexées et pondérées. Le modèle de langage utilisé est fourni par Mistral AI, entreprise française, via le plugin TOM développé à Niort. L'hébergement est assuré sur une infrastructure souveraine (opérateur français ou européen).

4.3 Le corpus initial

Pour le pilote, le corpus est volontairement limité afin de garantir la qualité : le site de la Ville de Niort (contenus factuels et administratifs), le site de Niort Agglo, et deux à trois sources complémentaires à définir avec le comité éditorial (par exemple l'office de tourisme et l'annuaire des associations). Il pourra être élargi ensuite selon les règles de la charte.

5. Une gouvernance citoyenne, cœur du projet

La singularité du pilote n'est pas technique : elle tient à sa gouvernance. On n'arbitre pas une IA, on arbitre son corpus. Quatre mécanismes s'articulent.

5.1 La charte des sources

Un document public qui définit quelles sources entrent dans l'index, avec quel poids, et selon quels critères (fiabilité, fraîcheur, intérêt général). Toute évolution du corpus passe par la charte.

5.2 Le comité éditorial mixte

Un comité restreint associant des citoyens volontaires ou tirés au sort, un représentant de la collectivité et un tiers neutre issu de l'écosystème numérique local. Il tranche les litiges : source contestée, contenu obsolète, biais signalé. Il se réunit une fois par mois pendant le pilote.

5.3 La traçabilité systématique

Chaque réponse de l'assistant cite ses sources. C'est ce qui rend l'arbitrage possible : on conteste un document identifié, pas une boîte noire.

5.4 Le signalement citoyen

Un bouton « cette réponse est inexacte » est intégré à l'assistant. Les signalements remontent au comité éditorial, qui les traite et publie un relevé de décisions.

Sur la question de l'indépendance éditoriale, notre position est claire : le site municipal est la source légitime pour les contenus factuels et administratifs — personne ne fera mieux. L'indépendance du service ne repose pas sur une rédaction séparée, mais sur la pluralité des sources, la transparence de l'index et la citation systématique. C'est un contre-pouvoir structurel, pas institutionnel.

6. Cadre réglementaire et engagements

RGPD : aucune donnée personnelle n'est collectée ; les conversations ne sont ni stockées de façon nominative ni utilisées pour entraîner un modèle. Une analyse d'impact simplifiée sera fournie.

Règlement européen sur l'IA (AI Act) : l'assistant relève des systèmes à risque limité ; les obligations de transparence (information claire que l'on converse avec une IA) sont respectées nativement.

Accessibilité : le widget vise la conformité RGAA, avec un parcours de repli en texte simple.

Réversibilité : le corpus, la charte et les relevés du comité restent publics et réutilisables. La Ville peut mettre fin à l'expérimentation à tout moment, sans coût de sortie.

7. Calendrier proposé (6 mois)

Phase	Contenu
Mois 1	Signature d'une convention d'expérimentation • rédaction de la charte des sources • constitution du comité éditorial
Mois 2	Indexation du corpus initial • paramétrage de l'assistant • tests internes avec les services de la Ville
Mois 3 à 5	Ouverture au public • communication conjointe • réunions mensuelles du comité • traitement des signalements
Mois 6	Bilan public : usage, qualité des réponses, fonctionnement de la gouvernance • décision de poursuite, d'extension ou d'arrêt

Indicateurs de réussite proposés : nombre de conversations mensuelles, taux de réponses sourcées, volume et traitement des signalements, satisfaction exprimée par les utilisateurs, assiduité du comité éditorial.

8. Ce qui est demandé à la Ville

Le pilote ne sollicite aucun financement municipal. Trois contributions sont demandées :

L'autorisation formelle d'indexer les contenus publics de niort.fr, et un point de contact au sein des services pour valider le périmètre.

La participation d'un représentant de la collectivité au comité éditorial (une réunion mensuelle).

Une visibilité pour l'expérimentation : mention sur les supports de la Ville et, si souhaité, intégration du widget sur niort.fr — intégration légère, réversible, sans intervention sur l'infrastructure TYPO3.

En retour, la Ville bénéficie d'un service supplémentaire pour ses habitants, d'une position de pionnière sur un sujet à forte visibilité, et d'un retour d'expérience complet, publié, qu'elle pourra réutiliser librement.

9. Le porteur du projet

JC Gilbert est consultant en marketing digital et intelligence artificielle, établi à Niort (SIRET 342 315 249 00041). Ancien président du SPN, réseau régional des professionnels du numérique (plus de 200 membres), il accompagne les entreprises et institutions locales dans leurs usages du numérique et de l'IA. Il est le développeur du plugin TOM, assistant conversationnel fondé sur la technologie française Mistral AI, déjà déployé auprès d'acteurs du territoire.

La démarche ianature est indépendante de toute activité commerciale : le pilote est proposé à titre expérimental et citoyen, dans le cadre du manifeste « **Et si l'IA devenait un service public ?** ».

*Remise en 2016 du label thématique French Tech lors de l'inauguration des locaux Niortech place de la Brèche.
Jérôme Baloge, Jean-Christophe Gilbert, Eric Persais,...*

